

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/084/5.7

Feuille n°103

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 28 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 21 juin 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTMONT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Sabine MALARD, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE.

Excusés : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernadette MERLIN donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Maud MANIERE donne pouvoir à Sabine MALARD, Jean-Yves VERGNE, Nicolas RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Extension de l'intérêt communautaire de la compétence « Politique locale du commerce et Soutien aux activités commerciales »

Par délibération N°DE2018.113, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (CCTHPN) a validé la définition de l'intérêt communautaire de la Politique locale du commerce comme suit :

« La création d'un observatoire du commerce en milieu rural, afin non seulement d'identifier les zones de chalandise des commerces existant mais également pour réaliser une approche novatrice et adaptée aux difficultés rencontrées par le commerce local.

La mise en place d'actions destinées à conforter la pérennité du dernier commerce en milieu rural,

Le soutien aux actions commerciales sous forme d'actions collectives (FISAC) et conventions avec la Région pour la mise en œuvre des aides économiques.

La promotion des marchés hebdomadaires et des manifestations à visée commerciale du territoire,

La définition d'une stratégie de marketing territorial et de développement d'une image de territoire afin de promouvoir la commercialisation des produits locaux. »

AR Prefecture

024-200041150-20220628-DE2022084-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

Dans le cadre de sa compétence de développement économique, la communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir peut accorder des subventions aux entreprises pour les accompagner dans leur projet de création ou de développement au regard des dispositions du SRDEII de la Région Nouvelle Aquitaine.

Or, du fait de sa compétence limitée au regard des établissements commerciaux, ces derniers ne peuvent pas bénéficier d'aides financières de la part de la communauté de communes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5214-16,

Vu la délibération DE2018.113 du 4 décembre 2018 de la CCTHPN portant sur la définition de l'intérêt communautaires de la politique locale du commerce,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de :

- ☒ **D'ELARGIR** l'éligibilité du règlement d'interventions du dispositif d'aides économiques aux entités commerciales afin qu'elles puissent elles aussi bénéficier de subventions.
- ☒ Et de fait, **ADOPTER l'extension de l'intérêt communautaire** de la politique locale du commerce comme suit : « soutien financier aux commerces selon les modalités définis dans le cadre du règlement d'interventions économique intercommunal encadré par le SRDEII de la Région Nouvelle Aquitaine »
- ☒ **AUTORISER** le Président à faire, dire et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 05/07/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20220628-DE2022084-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022